



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SARTHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N° 28 – AVRIL 2018

SOMMAIRE

DSDEN

-Arrêté N° 2018-02 du 17 avril 2018 portant modification de la composition de la commission départementale de l'action sociale

Arrêté n° 2018 - 02 du 17 avril 2018 portant modification de la composition de la commission départementale d'action sociale

L'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, DSDEN de la Sarthe,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2014 relatif à la proclamation des résultats du scrutin du 27 novembre au 4 décembre 2014 afférent à la désignation des représentants au sein de la commission académique d'action sociale et des commissions départementales d'action sociale de l'Académie de Nantes ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2013 relatif au rôle et la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

Vu la proposition de la MGEN section de la Sarthe en date du 10 avril 2018 ;

Vu la proposition de la FSU en date du 25 septembre 2017 ;

Vu la proposition de l'UNSA en date du 7 septembre 2017 ;

ARRÊTE

Article 1

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°2018-01 du 23 janvier 2018 portant composition de la commission départementale d'action sociale afin de tenir compte de la modification de délégation des personnels représentant la MGEN.

Article 2

Sont nommés membres de la commission départementale d'action sociale de la Sarthe :

I – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- Monsieur Arnaud SIMON, Secrétaire Général de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Sarthe, président de la commission
- Madame Nathalie DAVAL, principale du collège Costa Gavras LE MANS

II – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Au titre de la FSU :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Audrey POILPRE	Julia LEBORGNE
Patricia LECOURT	Edwige GUIOT
Dominique CHAPERON	Florence LAHAYE

- Au titre de l'UNSA :

TITULAIRES

Valérie POTTIER

Gaël LE BACQUER

SUPPLÉANTS

Amélie MENAND

Mélissa DEVIGE

III – REPRÉSENTANTS DE LA MGEN

TITULAIRES

Armelle CARREAU

Yvette GUILLET

Jean-Luc ROQUAIN

Jeannick VACHEYROUX

Auréliе VILLOTEAU

SUPPLÉANTS

Sigrid ANDRIEU

Sylvaine CAVOISY

Jannick GOUPIL

Martine LAMARQUE

Jean-Marie VIALLE

Article 3

Le mandat des membres représentants du personnel prendra effet à compter du 17 avril 2018.

Article 4

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication sur le site internet de la direction ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Sarthe.

Au Mans, le 17 avril 2018,

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des
services de l'Education nationale,



Jean-Marc MILVILLE